

Des Burundais victimes de la traite humaine

Deutsche Welle, 30.07.2019 Au Burundi, la traite des êtres humains est une réalité depuis un certain temps. Les organisations engagées dans ce domaine essaient difficilement de se documenter pour porter leur pierre à l'éradication du phénomène.

"On m'a même dépourvu de l'argent que l'on m'avait donné ainsi que tous les habits que j'avais achetés. Je suis retournée bredouille et je regrette cette expérience." Chantal Ndinduruvugo est une mère de cinq enfants victime du trafic des êtres humains. En Arabie Saoudite pendant quatre mois, elle faisait les travaux de ménages dans plusieurs foyers sans un paiement. Elle a été victime de violences physiques et sexuelles, raconte-elle, les larmes aux yeux. "Ce qui m'a mise en conflit avec mon patron, c'est qu'il voulait entretenir une relation amoureuse avec moi. Il voulait qu'on fasse l'amour. J'ai refusé et il m'a menacé de me renvoyer. Puis il profitait de l'absence de sa femme pour me violer et j'ai toujours crié. Ainsi, il m'a frappée et cogné contre les murs de la maison. Je suis devenue débile." C'est l'état de la plupart des victimes du trafic des êtres humains retournées des pays du Golf. Certaines organisations comme la Fédération nationale des associations engagées dans le domaine de l'enfance au Burundi-FENADEB s'occupent de l'encadrement et de la réinsertion socio-économique des victimes. Ferdinand Simbaruhije secrétaire général de la FENADEB explique : "Si on essaie de chercher, il n'y a pas vraiment moyens de trouver des chiffres complets. Mais au niveau de la Fédération je dois vous dire qu'au cours de la seule année 2018, nous avons pu répertorier 406 cas de victimes. Vous comprenez quand même que c'est un chiffre qui est alarmant. Mais je dois vous dire qu'on sait que ce n'est pas complet, on manque vraiment de chiffres. Il y a aussi la traite transfrontalière, on sait qu'il y a des enfants qui vont dans les pays du Golf depuis un certain temps." La traite des êtres humains date des années au Burundi. Le sujet reste néanmoins moins documenté selon les organisations de défense des droits de l'homme.